



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2022**

Compte-rendu affiché le : 20 décembre 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Marie BRUNET

**Membres présents** : 43

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

**Délibération n°20221214DEL52**

**CULTURE**

**Avenant à la convention DSP pour la gestion du cinéma LES ALIZÉS**

**RAPPORTEUR : M. PASCAL MIRALLES-FOMINE**

Mesdames, Messieurs,

Lancé en 1991, le festival *Drôle d'endroits pour des Rencontres* se déroule chaque année, le 3<sup>ème</sup> week-end du mois de janvier. Jusqu'alors porté par l'association *Les Amis du Cinéma*, cette dernière ne souhaite plus poursuivre l'organisation et la gestion du festival en 2023.

La Ville souhaitant maintenir cet événement phare de la programmation artistique brondillante, il est proposé, en accord avec la société BRON CINEMA délégataire retenu pour la gestion du cinéma Les Alizés depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, que ce dernier reprenne à sa charge l'organisation du festival.

Lors du Conseil Municipal du 23 juin 2022, a été délibéré la convention de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du Cinéma Les Alizés. Celle-ci précise, s'oblige à poursuivre l'organisation du festival *Drôle d'endroit pour des Rencontres*, en partenariat avec l'association des Amis du Cinéma. »

L'association des Amis du cinéma ne souhaitant plus porter ce projet, il convient de modifier la convention en cours avec Bron Cinéma, afin d'intégrer au périmètre d'intervention du nouveau délégataire, le pilotage, l'organisation et la gestion du festival *Drôle d'Endroit pour des Rencontres*.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la signature de l'avenant à la convention de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du cinéma Les Alizés, qui modifie l'article 2.b du chapitre 1 concernant les missions du délégataire.

- **ACCEPTER** le versement d'une subvention de 5 000 € pour accompagner le projet.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A LA MAJORITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémie BREAUD**